

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le 26/09/2024



ID : 001-200070118-20240924-DEL\_24\_09\_24\_18-DE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 septembre 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 8

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : M. Bernard ALBAN (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Patricia CHMARA (pouvoir à M. Jean-Claude DESCHIZEAUX), M. Renaud DUMAY (pouvoir à M. Benoît PEIGNÉ), M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir à Mme Christelle PAGET), M. Vincent GELAS (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), Mme Magalie PEZZOTTA, M. Roger RIBOLLET, M. Denis SAJJOT (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRÉ),

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIMARET

### **N°2024/09/24/18 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCÉES PAR LE PRÉSIDENT**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2321-1, L. 2322-2 et R.2321-2,

**Le Conseil Communautaire,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Président et ayant donné lieu à la décision suivante :

#### **N°2024/82 – Virement de crédit du Budget Assainissement Collectif – Exercice 2024**

Vu le Budget Assainissement Collectif exercice 2024 voté le 26 mars 2024,

Vu la décision modificative n°1, votée le 2 juillet 2024,

Vu les crédits disponibles en section d'investissement au compte 020 « Dépenses imprévues » pour un montant de 185 000 euros,

Vu les crédits inscrits en section d'investissement à l'opération 56 « Réhabilitation Grande Rue à Francheleins » à hauteur de 65 014,21 euros qui sont insuffisants,

Article 1<sup>er</sup> :

Il est décidé un transfert de crédits en section d'investissement :

- du compte 020 « Dépenses imprévues » : - 30 000 euros HT

- au compte 2315 opération 56 « Réhabilitation Grande Rue à Francheleins » : + 30 000 euros HT.

Article 2 :

Ce virement sera porté à la connaissance du conseil communautaire lors de sa séance la plus proche.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 24 septembre 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX